



SUBVENTION MUNICIPALE

Date de retrait du dossier : / /

Date de dépôt du dossier : / /

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

Je soussigné(e),

Adresse :

Téléphone :

Mail :

En ma qualité de :

☐ Propriétaire **OCCUPANT**

☐ Propriétaire **BAILLEUR**

☐ Représentant de la personne morale

☐ Syndic de copropriété

☐ Mandataire de l'indivision

Sollicite l'aide municipale ci-après et m'engage à :

- Déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire si nécessaire.
- Respecter les autorisations de travaux délivrées incluant toutes les éventuelles prescriptions associées au programme et à informer la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat de toutes modifications du projet.
- Autoriser les Services de la Ville de Carcassonne à photographier ou filmer le futur chantier et son déroulement pour réaliser des fiches ou reportages destinées à illustrer ces publications et sites internet libre de droit.
- Poser sur la façade le panneau de l'opération pendant toute la durée du chantier.

Adresse des travaux :

Référence Cadastre :

AIDES GÉNÉRALES :

☐ AIDE À LA RÉFECTION FAÇADES

☐ AIDE À LA RÉFECTION DES DEVANTURES COMMERCIALES

☐ AIDE À LA CRÉATION ARCHITECTURALE ET INGÉNIERIE
SUR LA MISSION COMPLÈTE

☐ TRAVAUX POUR LA SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ

☐ AIDE AU REGROUPEMENT DE PETITS LOGEMENTS

☐ AIDE À LA RESTITUTION DE L'ACCÈS AUX ÉTAGES AU
DESSUS D'UN COMMERCE

☐ AIDE AUX PETITS TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET
D'ADAPTATION – **PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES**

☐ AIDE AUX TRAVAUX LOURDS DE RÉHABILITATION OBJET
D'UN ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ OU DE PÉRIL

AIDES SPÉCIFIQUES – PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS :

☐ PRIME COMMUNALE ACCÉDANT À LA PROPRIÉTÉ

☐ TRAVAUX D'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE
OU À SITUATION D'HANDICAP

☐ TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

AIDES SPÉCIFIQUES – COPROPRIÉTÉS :

☐ AIDE TRAVAUX PARTIES COMMUNES COPROPRIÉTÉS
DÉGRADÉES – **GAIN ÉNERGÉTIQUE**

☐ AIDE TRAVAUX PARTIES COMMUNES COPROPRIÉTÉS
DÉGRADÉES – **ACCÈS PMR PARTIES COMMUNES**

Je reconnais être informé(e) que :

- L'autorisation de travaux est un préalable à la notification des subventions.
- Toute demande de subventions incomplète ou déposée après le début des travaux ou après la fin de l'opération ne pourra pas être subventionnée.
- La subvention est notifiée dès que les autorisations de travaux sont accordées.
- Les demandes de subventions seront étudiées par la commission d'attribution dans le cadre d'un comité technique bimensuel. La commission évalue l'intérêt du projet au vu des orientations de l'opération et des disponibilités budgétaires.
- Si votre dossier est recevable, vous recevrez par courrier la notification du montant de l'aide allouée.
- Le paiement de la subvention est effectué sur présentation des factures, après vérification de la réalisation complète des travaux conformément aux prescriptions de l'autorisation de travaux.
- La subvention versée résultera d'un nouveau calcul effectué au vu des factures présentées sans dépasser le montant initialement notifié.
- Le délai de réalisation est de deux ans. Il est aussi conditionné par le délai de validité des autorisations de travaux requises (déclaration préalable, permis de construire). Passé ce délai, toute demande de subvention ou notification de subvention sera annulée. Le cas échéant un nouveau dossier doit être déposé.

Je m'engage à :

- Ne pas commencer les travaux avant la notification de la subvention communale.
- Réaliser les travaux dans l'année qui suit la notification de la subvention qui me sera allouée.
- Si les travaux ne sont pas commencés dans l'année suivant la date de notification, la subvention façade sera réduite à 20%.

Fait à Carcassonne le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

- ☐ Coût total des travaux à réaliser € H.T.
- ☐ Honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage € H.T.
- ☐ Honoraires de maîtrise d'œuvre (mission complète) € H.T.

FINANCEMENT

- ☐ Prêt bancaire (préciser l'établissement et la nature du prêt) €
- ☐ Apports de fonds personnels €
- ☐ Aides publiques sollicitées :

- | | | | |
|--|---|-----------------|---|
| • Aide de la Ville | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide de l'ANAH | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide du programme « Habiter mieux » ¹ | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide de la Région | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide du Département | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide de la Communauté d'Agglomération | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide de la Communauté Européenne | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Autre aide publique ¹ | non ☐ oui ☐ | montant : | € |

TOTAL DES AIDES PUBLIQUES €

- ☐ Autres aides pour les travaux :

- | | | | |
|--|---|-----------------|---|
| • Aide de la Caisse d'Allocations Familiales | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Aide de la Caisse des Retraites | non ☐ oui ☐ | montant : | € |
| • Autre aide ¹ | non ☐ oui ☐ | montant : | € |

TOTAL DES AIDES PUBLIQUES €

Je soussigné(e),

Certifie sur l'honneur² l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à Carcassonne le / /

Signature du demandeur

¹ À préciser

² Déclaration sur l'honneur : toute fausse déclaration à l'occasion du dépôt de la demande entraînera le retrait de l'aide allouée et le remboursement des sommes indûment perçues. La loi rend passible d'amende ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fausses déclarations (art. L.441-1 du code pénal).